

EN PRATIQUE

Qui peut vacciner ?

- Votre **médecin traitant** ;
- Votre **gynécologue** ;
- Votre **sage-femme**.

Qu'allez-vous payer ?

Le vaccin contre la Diphtérie-Tétanos-Coqueluche :

- Est **gratuit** s'il est commandé par votre professionnel de santé dans le cadre du Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Vous ne devez pas l'acheter en pharmacie.
- Si le vaccin est commandé par votre professionnel de santé, seuls les éventuels **frais de consultation** sont à votre charge.
- Vous n'avez **aucun frais** en consultation prénatale ONE.

Le vaccin contre la grippe saisonnière :

- Est payant, mais **remboursé par la mutuelle**.
- Des **frais de consultation** chez le vaccinateur privé sont à votre charge.
- Il n'y a **pas de frais de consultation** si la vaccination est réalisée en consultation prénatale ONE.



FOCUS MALADIES

Coqueluche

- La coqueluche est une maladie **très contagieuse**, transmise par voie aérienne. Elle est causée par une bactérie.
- Les complications de la maladie sont: otite, pneumonie, convulsions, encéphalite, hernie ou fracture de côtes suite aux quintes de toux.
- La maladie est **particulièrement sévère**, chez les **nourrissons** car elle entraîne des **apnées** voir des **arrêts respiratoires** et peut être **mortelle** dans les premiers mois de vie.

Grippe

- Le grippe est une maladie **très contagieuse**, transmise par voie aérienne. Elle est causée par un virus.
- Les femmes enceintes qui souffrent de la grippe, courent un risque d'hospitalisation et de mortalité plus élevé que les femmes qui ne sont pas enceintes. En plus, la grippe peut engendrer des complications telles que : **naissance prématurée, césarienne et petit poids de naissance**.

Pour plus d'informations, consultez votre médecin traitant ou le site : www.vaccination-info.be

@-vax

Le système de commande de vaccins, et d'encodage des données vaccinales, utilisé par les vaccinateurs dans le cadre du Programme, se nomme e-vax.

Ce système permet d'enregistrer les dates de vaccination et de constituer le registre vaccinal permettant le suivi de votre vaccination.

Les données sont gérées dans le respect de la loi relative à la protection de la vie privée.

Si vous ne souhaitez pas que vos données vaccinales soient encodées, informez-en votre vaccinateur.

Femme enceinte



Editeur responsable: Benoît Parmentier - Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles - D/2020/74.80/05

A CHAQUE ÂGE SA VACCINATION !

La vaccination de la femme enceinte

Programme de vaccination
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

édition
2020



Pourquoi vacciner contre la coqueluche ?

- La **vaccination pendant la grossesse protège directement le bébé** depuis sa naissance jusqu'au moment recommandé pour sa vaccination. Grâce au vaccin, vous produisez assez de défenses contre la maladie. Les défenses se transmettent au bébé par le placenta et le protègent pendant les premiers mois de vie.
- La vaccination vous protège également.

Pourquoi vacciner contre la grippe ?

- En raison de votre grossesse, vous courez un risque de **développer une forme grave de la grippe** dû :
 - aux changements du système immunitaire ;
 - à la charge de travail accrue pour le cœur ;
 - et à la diminution de la capacité respiratoire.
- La **vaccination est le meilleur moyen de vous protéger** contre la grippe.

Des réactions sont-elles possibles ?

Les **deux vaccins sont des vaccins inactivés** et **ne peuvent pas produire la maladie**. Ils sont sans risque sur le développement de votre bébé. Ces deux vaccins peuvent être réalisés au même moment. Ils seront injectés à deux endroits différents. Ces vaccinations sont compatibles avec le projet d'allaitement maternel.

Pour plus d'informations, consultez votre médecin traitant ou le site : www.vaccination-info.be



CALENDRIER DE VACCINATION 2020-2021

		Nourrissons					Enfants et adolescents				Adultes		
		8 sem. (2 mois)	12 sem. (3 mois)	16 sem. (4 mois)	12 mois	15 ¹ mois	5-6 ans	7-8 ² ans	13-14 ans	15-16 ans	Femmes enceintes	Tous les 10 ans	65 ans
Poliomyélite	Hexavalent	✓	✓	✓		✓			✓		✓	✓	
Diphtérie							✓						✓
Tétanos						✓				✓			✓
Coqueluche						✓							✓
<i>Haemophilus influenza</i> de type b										✓			
Hépatite B													
	RRO				✓			✓					
Rougeole													
Rubéole					✓			✓					
Oreillons													
Méningocoque C						✓							
Pneumocoque		✓	✓ ¹	✓	✓								✓
Rotavirus (vaccin oral)		✓	✓	✓ ³									
Papillomavirus (HPV)									✓	✓			
Grippe (Influenza)											✓		✓

- ✓ Recommandé à tous et gratuit
- ✓ Recommandé à tous, remboursé mais pas gratuit
- Vaccin combiné (une seule injection)

¹ Pour les bébés nés avant 37 semaines de grossesse, une dose supplémentaire de vaccin contre le pneumocoque est recommandée à 3 mois et les vaccins prévus à 15 mois seront administrés à 13 mois (hexavalent et méningocoque C).

Femmes enceintes : Vaccination à partir de 24 semaines et idéalement avant 32 semaines de grossesse.

Hexavalent : Vaccin qui confère une protection contre 6 maladies

² Depuis septembre 2020, la deuxième dose du vaccin RRO est administrée à 7-8 ans. Les enfants plus âgés qui n'ont pas encore reçu la vaccination peuvent être vaccinés à 11-12 ans.

³ En 2 ou 3 doses en fonction du vaccin administré.

⁴ Vaccination en 2 doses à 6 mois d'intervalle (minimum 5 mois d'écart).

Ce calendrier est susceptible d'être modifié au fil des ans. Votre médecin pourra éventuellement l'adapter, n'hésitez pas à discuter vaccination avec lui.

Vaccination contre la coqueluche

Une injection du vaccin contre **la diphtérie, le tétanos et la coqueluche** est recommandée pendant la grossesse idéalement entre **24 et 32 semaines** de grossesse.

La vaccination doit être faite à **chaque grossesse** pour permettre une protection directe du bébé à naître.

Vaccination contre la grippe

Une injection d'un vaccin contre **la grippe** est recommandée **à toutes les femmes enceintes pendant la saison grippale** (d'octobre à avril).

La vaccination peut être réalisée à tout moment pendant la grossesse.